

FORMATION HABILITATION ÉLECTRIQUE HOB0



Objectifs de la formation

- Connaître les dangers de l'électricité, identifier et analyser le risque
- Accéder à des zones à risque spécifique électrique (pas de réarmement ou de remplacement)
- Préparer l'habilitation électrique HOB0

Méthodes pédagogiques

- Démarche active et participative. La formation alterne apports théoriques et mises en situation professionnelles.
- Le participant reçoit un support pédagogique.
- Évaluation

Pré-requis

- Socle de compétences de base : parler, lire, écrire et compter en Français.

Horaires de la formation

- Inter : 9h00 à 12h30 et 13h30 à 17h00
- Intra: ajustable aux besoins de la structure

Recyclage

Un recyclage est recommandé tous les 3 ans, voir tous les 2 ans si nécessaire. La durée de la formation est également d'une journée soit 7 heures.



DURÉE

1 jour soit 7 h



LIEU

Site ADOC ou vos locaux



PRIX

- Inter : 245 € net / stagiaire (remise possible à partir de 4 inscrits)
- Intra : Nous consulter



VALIDATION

Attestation de formation
Evaluation sanctionnée par un "Avis après formation"
Modèle pré-rempli du titre d'habilitation recommandé



PUBLIC

Toute personne, non électricien de métier, chargée d'intervenir au voisinage d'installations électriques.

Ex. agent de nettoyage, serrurier...

Prochaines sessions :
NOUS CONSULTER

LE + RÉGLEMENTAIRE

La loi stipule que "les opérations sur les installations électriques ou dans leur voisinage ne peuvent être effectuées que par des travailleurs habilités", "avant de délivrer l'habilitation, l'employeur s'assure que le travailleur a reçu la formation théorique et pratique [...]".

Il est indispensable que les salariés soient formés. À partir de l'"avis après formation", l'employeur peut habilitier ses travailleurs. Un recyclage est recommandé tous les 3 ans.



INSCRIPTION

Vous souhaitez vous former ou former votre personnel ? ADOC Formation vous propose des sessions de formation tout au long de l'année (dates disponibles sur www.adoc-formation.com). Nous pouvons également programmer des sessions sur mesure pour votre structure.

Référence : HOB0-ADOC Code CPF : 158 778

Département formation continue d'ADEFILA - www.adoc-formation.com

18, rue François Taravant - 63100 Clermont-Fd - Tél. 04 73 14 66 66 - Email : contact@adoc-formation.com



PROGRAMME DE LA FORMATION HOB0

Module 1

Grandeurs électriques
Effets du courant sur le corps humain
Ouvrages ou installations
Zones d'environnement et leurs limites
Habilitation : principe, symboles, limites et formalisation
Prescriptions de sécurité associées aux zones d'environnement et aux opérations
Protection collective : mesures, équipements et signalisation
Équipements de travail utilisés : risques et mise en oeuvre
Incendies et accidents sur ou près des ouvrages et installations électriques
Evaluation du risque électrique

Module 2

Acteur concernés par les travaux
Habilitation indice 0 :
limites, analyse des risques et mesures de prévention.

Évaluation

A partir des mises en situation et différents exercices, l'évaluation est assurée tout au long de la formation. Au regard des résultats, le formateur rédige un avis après formation et propose à l'employeur le niveau d'habilitation et les compétences que le stagiaire est en mesure de réaliser. En sus, ADOC Formation remet à tous les participants une attestation de formation.

En fin de formation, à chaud, les stagiaires sont invités à remplir le questionnaire de satisfaction permettant d'évaluer la formation, l'atteinte des objectifs et l'approche pédagogique...